



# RAPPORT FINANCIER

2024

[www.tsfi.org](http://www.tsfi.org)





## SOMMAIRE

Carriacou, Grenade – Juillet 2024

Suite à l'ouragan Beryl, TSF a mis à disposition des connexions Wi Fi en aide aux populations sinistrées.

### 1 Présentation de TSF

3-6

### 2 Le rapport du trésorier

7-11

### 3 Les comptes annuels

12-25

### 4 Les actions de TSF en chiffres

26-29



Indonésie – Août 2024

TSF finalise son programme de renforcement de capacités en télécommunications satellitaires d'urgence auprès du centre de coordination pour l'assistance humanitaire de la gestion de désastres de l'Asie du Sud-Est (AHA Centre).

1

## PRESENTATION DE TSF

TSF en chiffres

4

Le financement de TSF

5-6

## TSF EN CHIFFRES

### BUDGET 2025

2,3 M€

### RESSOURCES HUMAINES

**14 salariés** (temps plein sur le siège international et sur le bureau d'intervention d'Amérique)

**11 employés locaux** sur les missions en cours dans le monde

**28 volontaires** (au siège international et sur le bureau d'intervention d'Amérique)

## TSF en action en 2024

**8** Missions de connectivité

**2** Missions d'accès à l'information

**3** Missions d'inclusion numérique

**1** Mission exploratoire

## TSF depuis 1998



+ 870

Organisations  
nationales et  
internationales  
aidées



TSF a aidé

+ 20 Millions

de personnes affectées



Interventions dans

+ 80 pays

# Le financement de TSF

---

Le financement de TSF est constitué de mécénats d'entreprise, de subventions de fondations, d'organismes institutionnels et de dons de particuliers.

## Partenariats, la garantie d'une réactivité immédiate

Les partenariats noués sur le long terme permettent à notre organisation d'être réactive et d'intervenir immédiatement sur tout terrain d'urgence humanitaire dans le monde. C'est en effet dans les tous premiers jours que nous pouvons aider à sauver des vies. Sans ces partenariats, nous ne pourrions pas agir avec la même rapidité et la même efficacité.

## Financements privés et publics, essentiels pour intervenir sur les crises durables et pour nos projets innovants

Les financements institutionnels et privés garantissent notre intervention sur la durée quand la réponse le nécessite et permettent également de nous inscrire sur des programmes à plus long terme qui engagent l'implémentation de solutions innovantes développées par notre département R&D.

## Dons de particuliers

Les dons individuels sont essentiels pour les missions de TSF et viennent renforcer les programmes en cours.

## Indépendance de TSF

Télécoms Sans Frontières a construit ses partenariats avec des entreprises internationales de façon à lui garantir une totale indépendance dans la mise en œuvre de ses actions et de ses programmes. Ces financements privés représentent 86% des ressources de l'organisation. La diversité de ses partenaires lui permet d'être libre vis-à-vis de toute influence politique, religieuse ou économique.

## Une gestion rigoureuse et transparente

90% des fonds sont directement attribués aux programmes venant en aide aux bénéficiaires. Les 10% restants servent à financer le fonctionnement de l'organisation, essentiel pour la mise en œuvre de ces programmes, et la recherche de nouveaux fonds.

Télécoms Sans Frontières est une association Loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'intérêt général.

Nous sommes contrôlés chaque année par un commissaire aux comptes indépendant, audités régulièrement par des organismes tels que la Commission Européenne et agences des Nations-Unis partenaires. Au-delà de la vérification légale, ces audits garantissent la rigueur de gestion, la bonne utilisation des fonds et la mise en œuvre de politiques de qualité.

Nous publions également sur notre site un rapport financier annuel justifiant l'origine et l'utilisation de ces financements.

## TSF à l'étranger

Nos financements sont également assurés par nos représentations à l'international.

Les représentations opérationnelles d'Europe, Asie, Afrique et d'Amérique latine & Caraïbes travaillent en collaboration avec les gouvernements et ONG de leur zone et nouent des partenariats dans le cadre de programmes humanitaires répondant aux urgences identifiées.

L'organisation indépendante et à but non lucratif « Friends of TSF » collecte des fonds, principalement aux États-Unis, dans le but de financer les programmes humanitaires de TSF. Elle permet aux entreprises et aux citoyens américains de bénéficier de déductions fiscales sur leurs dons.

TSF est également enregistrée depuis fin 2024 en Ukraine sous un statut d'organisation à but non lucratif sous le nom de « Charitable Fund « TSF Ukraine ». L'organisation poursuit ainsi son ancrage local lui permettant de renforcer son intégration auprès des communautés et partenaires locaux, et également d'améliorer la compréhension des besoins spécifiques de la région et l'impact de ses projets.



Mayotte – Décembre 2024

Suite au cyclone Chido, TSF a mis à disposition des connexions Wi Fi en aide aux populations sinistrées.

## 2

# LE RAPPORT DU TRESORIER

L'activité de l'année 2023

8

La présentation des emplois  
et des ressources

9-10

Les perspectives 2024

11

## L'activité de l'année 2024

---

L'année 2024 confirme les tendances passées marquées par des besoins humanitaires importants liés aux déplacements massifs de populations à travers le monde suite à des problèmes d'ordre économique ou conflits armés, ainsi que des désastres naturels toujours aussi nombreux.

L'association est intervenue en 2024 sur cinq urgences majeures sur lesquelles des actions de connectivité ont été menées : le conflit armé en Ukraine ayant entraîné un déplacement massif des populations de l'est du pays, l'ouragan Beryl ayant touché les Caraïbes, le cyclone Chido ayant frappé l'île Mayotte, la crise migratoire des Balkans qui touche la Bosnie notamment, et le conflit syrien où TSF, depuis 2012, est engagée auprès des hôpitaux syriens. En outre, l'association a également finalisé le programme mis en place en 2021 visant à renforcer la capacité en télécommunications d'urgence des régions d'Asie du Sud-est et des Caraïbes en venant en support du centre de Coordination pour l'Assistance Humanitaire de la Gestion de Désastres (Centre AHA) de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et l'Agence Caribéenne de l'Urgence liée aux Désastres (CDEMA) des Caraïbes. TSF a par ailleurs mis en place un nouveau programme de prévention aux catastrophes naturelles dans les pays du Mexique, Jamaïque et Costa Rica. Ces activités liées à la connectivité représentent à elles seules en volume financier de plus de 441k€ soit 62% des activités terrain.

TSF a également continué durant cette année son programme de protection et sensibilisation relatif à la crise humanitaire qui touche les migrants d'Amérique centrale et du Sud. Ce programme vise à donner accès à des informations prioritaires aux populations en situation d'extrême vulnérabilité.

L'association a en outre continué son projet de protection et sensibilisation des populations ukrainiennes ayant migré en Pologne.

Le programme d'inclusion numérique de Miarinarivo à Madagascar, démarré en 2012, a été prolongé et est toujours actif à ce jour, tout comme le programme d'inclusion numérique auprès des migrants d'Amérique centrale et du Sud au Mexique, mis en place en 2023.

Les dépenses d'activité sur l'année permettent de dégager une répartition par secteur telle que suit :

- Connectivité : **59%**
- Accès à l'information : **22%**
- Inclusion numérique : **19%**

# La présentation des emplois et des ressources

Les comptes ci-après sont présentés en Euros et intègrent l'ensemble des activités de l'organisation Télécoms Sans Frontières pour l'année 2024, y compris les activités réalisées par le bureau régional de TSF en Amérique.

## Compte d'emploi des ressources au 31 décembre 2024

en Euros (€)	2024	2023
Dépenses de missions sociales	929 537	1 017 364
<i>dont: connectivité</i>	418 085	465 230
<i>accès à l'information</i>	154 549	274 278
<i>inclusion numérique</i>	139 884	61 630
<i>recherche &amp; développement de projets TIC</i>	217 018	216 226
Frais de recherche de fonds	135 114	121 721
Frais de fonctionnement	258 207	244 859
Total emplois	1 322 858	1 383 944
Engagements sur ressources affectées	1 313 176	1 446 383
Dotations aux amortissements & provisions	33 187	40 477
Total charges	2 669 223	2 870 804
Ressources privées issues de la recherche de fonds	1 048 177	886 841
Ressources institutionnelles	12 250	127 578
Ressources collectées auprès du public	8 809	5 686
Autres ressources	145 380	124 643
Total ressources	1 214 616	1 144 749
Fonds dédiés	1 446 383	1 610 632
Reprise de provisions	9 092	115 986
Total produits	2 670 092	2 871 366
Excédent restant à affecter	869	562

## Les emplois

Les emplois se maintiennent à un niveau similaire à l'année 2023. Les principales dépenses de l'année se situent au niveau du programme de soutien à la crise ukrainienne, de la réponse à l'ouragan Beryl dans les Caraïbes, de la réponse au cyclone Chido à Mayotte et du programme d'aide aux migrants d'Amérique latine.

Les missions sociales s'élèvent à 930k€. La part des dépenses de missions sociales et des engagements sur ces missions s'élève à 85,3% du total des charges.

Les dépenses des missions de connectivité demeurent les plus élevées en cette année, car, comme évoqué ci-dessus, l'association est intervenue sur deux urgences majeures : l'ouragan Beryl ayant touché les Caraïbes et le cyclone Chido ayant frappé l'île de Mayotte. Par ailleurs, TSF a prolongé son programme d'aide aux Ukrainiens démarré en mars 2022 et elle a également finalisé durant l'année son programme de renforcement des capacités en télécommunications d'urgence des régions Caraïbes et Asie du Sud-est. TSF a également continué son programme de soutien à la crise migratoire en Bosnie ainsi qu'à la crise syrienne. Les dépenses des activités de protection et de sensibilisation au travers des programmes d'accès à l'information en soutien aux migrants d'Amérique Latine et aux Ukrainiens déplacés en Pologne, ainsi que les programmes d'inclusion numérique à Madagascar, en Syrie et au Mexique, représentent un volume financier de 294k€ pour l'année 2024.

Les frais de fonctionnement sont sensiblement similaires à l'année 2023. Ces frais représentent les coûts de structure nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation. Ils comprennent notamment les coûts des bureaux d'intervention et les coûts de personnel de ces bureaux. Ces frais de fonctionnement représentent 9,6% du total des charges.

Les frais de recherche de fonds sont en très légère augmentation par rapport à 2023. Ces coûts s'expliquent par la nécessité de trouver des nouveaux partenariats pour nous permettre de continuer les programmes humanitaires en cours et renforcer notre capacité de réponse à l'urgence. Ils s'établissent à 5,1% du total des charges.

### Les ressources

Les ressources combinées sont en légère hausse et s'établissent à 1215k€.

Cette légère hausse s'explique principalement par le financement obtenu pour la mise en place d'un nouveau programme de prévention aux désastres sur les pays du Mexique, de la Jamaïque et du Costa Rica. Les ressources privées représentent 86% du total des ressources. Les financements provenant des institutionnels sont en baisse par rapport à 2023. Les ressources collectées auprès du public sont en légère hausse mais ne représentent qu'une part faible du total. Les autres ressources sont en légère augmentation, ces ressources sont principalement des remboursements de frais sur des programmes menés en collaboration avec d'autres organisations et autres remboursements divers.

### L'excédent de ressources de l'exercice

L'excédent représente la différence entre les charges et les produits. Cet excédent est très faible pour cette année, il fera l'objet d'une affectation sur les fonds de réserve de l'association et sera utilisé sur les missions sociales à venir.

## Les perspectives 2025

L'année 2025 sera marquée par la prolongation des réponses de TSF à des crises plus complexes, qui nous poussent à renouveler notre approche humanitaire.

L'organisation poursuivra son engagement en renforçant la localisation de ses actions, notamment par le développement d'alliances stratégiques qui permettent des actions plus durables impliquant les communautés et contribuant à leur résilience.

TSF maintiendra aussi sa capacité de réponse immédiate à des crises en s'appuyant sur des alliances et des collaborations locales, régionales et internationales.

Le budget 2025 s'établit à 2334k€ et est en légère baisse par rapport à l'année 2024.



Miarinarivo, Madagascar – Octobre 2024

TSF continue son programme d'inclusion numérique auprès des enfants et habitants de la région Itasy.

3

## LES COMPTES ANNUELS

Rapport général du Commissaire aux comptes	13-16
Bilan & compte de résultat	17-20
Annexes aux comptes	21-24



EXPERTS COMPTABLES

**TELECOMS SANS FRONTIERES**  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos au 31/12/2024**

---

SARL LGBC - 32 Avenue Vignancour 64000 PAU - Tél : 05.59.13.82.22 - Siret : 451 820 039 000 27 - [www.lgbc.com](http://www.lgbc.com)

SARL au capital de 500 000 € inscrite au tableau de l'ordre des Experts-Comptables de la Région Aquitaine  
Société membre de la compagnie des Commissaires aux Comptes de Pau



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31/12/2024)

Aux Adhérents

**TSF**

19 Rue Jean Baptiste Carrau  
64000 Pau

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale du 06/09/2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association TELECOMS SAN FRONTIERES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance, les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

*Responsabilités de la direction et des personnes constituant le conseil d'administration relatives aux comptes annuels*

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

*Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PAU, le 13 juin 2025

**Jean Michel GANZAGAIN**  
**Pour la société LGBEC**  
Commissaire aux comptes

*Saint LGBEC*  
CABINET GANZAGAIN ASSOCIÉS  
Expert-comptable - Commissaires aux comptes  
32 avenue Jean Jaurès 64000 PAU  
Tél. : +33 5 62 36 39 13 81 10  
E-mail : saint.lgbec@wanadoo.fr

en euros

	ACTIF					
	Brut	Amort. et prov	Net 2024	%	Net 2023	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, brevets, droits similaires	14 133	14 133	0	0,00%	0	0,00%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	8 010	278	7 732	0,16%	0	0,00%
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>						
Terrains						
Constructions	200 000	197 944	2 056	0,04%	12 056	0,24%
Installations techniques, matériels, et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	553 863	539 927	13 936	0,30%	22 735	0,46%
Immobilisations gérées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES :</b>						
Participations (b)						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	75		75	0,00%	75	0,00%
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>766 082</b>	752 283	<b>23 799</b>	0,50%	<b>34 866</b>	1,04%
<b>STOCKS ET EN COURS :</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs						
Personnel						
Organismes sociaux	71		71	0,00%		
Etat, impôts sur le bénéfice						
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
Autres	284 952		284 952	6,04%	244 740	4,97%
Valeurs mobilières de placement	3 712 494		3 712 494	78,68%	4 065 253	82,61%
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	692 922		692 922	14,69%	570 578	11,60%
Charges constatées d'avance	3 991		3 991	0,08%	5 286	0,11%
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 694 430</b>	0	<b>4 694 430</b>	99,50%	<b>4 885 856</b>	99,29%
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 470 511</b>	752 283	<b>4 718 228</b>	100,00%	<b>4 920 722</b>	100,00%

en euros

**FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES :****FONDS PROPRES**

Fonds associatifs sans droit de reprise  
 Ecart de réévaluation  
 Réserves  
 Report à nouveau  
 Résultat de l'exercice

PASSIF			
Net 2024	%	Net 2023	%
2 841 803	60,23%	2 841 241	57,74%
869	0,02%	562	0,01%
<b>2 859 181</b>	<b>60,60%</b>	<b>2 858 037</b>	<b>58,08%</b>

**AUTRES FONDS ASSOCIATIFS**

Fonds associatifs avec droit de reprise  
 Apports  
 Legs et donation  
 Résultats sous contrôle de tiers financeurs  
 Ecarts de réévaluation  
 Subventions d'investissement sur bien non renouvelables  
 Provisions réglementées  
 Droits des propriétaires (commodat)

<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>2 859 181</b>	<b>60,60%</b>	<b>2 858 037</b>	<b>58,08%</b>
Provision pour risques et charges	5 603	0,12%	7 441	0,15%
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>5 603</b>	<b>0,12%</b>	<b>7 441</b>	<b>0,15%</b>

**FONDS DÉDIÉS**

Sur subventions de fonctionnement  
 Sur autres ressources

<b>TOTAL FONDS DEDIES</b>	<b>1 313 176</b>	<b>27,83%</b>	<b>1 446 383</b>	<b>29,39%</b>
---------------------------	------------------	---------------	------------------	---------------

**DETTES**

Emprunt et dettes assimilées  
 Avances et acomptes reçues sur commandes en cours  
 Fournisseurs et Comptes rattachés  
 Autres  
 Instruments de trésorerie  
 Produits constatés d'avance

<b>TOTAL PASSIF EXIGIBLE</b>	<b>540 268</b>	<b>11,45%</b>	<b>608 861</b>	<b>12,37%</b>
Ecarts de conversion Passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 718 228</b>	<b>100,00%</b>	<b>4 920 722</b>	<b>100,00%</b>

Sarl L.G.S.E.  
 CABINET DE CONSEIL EN BASSI LORRY  
 Experts Comptables - Comptable - Comptes  
 32 avenue de la Gare 67200 Saverne  
 Tél. 03 88 28 11 27  
 Siret 421 300 000 0227

## TELECOMS SANS FRONTIERES

## COMPTÉ DE RESULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 10/06/2025

en euros	France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
			Total	%	Total	%		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION :</b>								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services								
<b>Montant net produits d'exploitation</b>								
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :</b>								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			1 069 236	42,23%	1 020 106	37,12%	49 130	4,82%
Cotisations								
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			1 446 383	57,13%	1 610 632	58,60%	-164 249	-10,20%
Autres produits								
Reprise sur provisions, dépréciations			4 136	0,16%	113 477	4,13%	-109 342	-96,36%
Transfert de charges			11 913	0,47%	4 240	0,15%	7 674	180,99%
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>2 531 668</b>	100,00%	<b>2 748 454</b>	100,00%	<b>2 748 454</b>	-7,89%
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 531 668</b>	100,00%	<b>2 748 454</b>	100,00%	<b>-216 786</b>	-7,89%
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Excédent transféré (II)								
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			2 938	0,12%	2 774	0,10%	164	5,91%
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			3 305	0,13%	1 919	0,07%	1 385	72,18%
Différences positives de change			1 651	0,07%	589	0,02%	1 063	180,46%
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			118 534	4,68%	103 093	3,75%	15 442	14,98%
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>126 429</b>	4,99%	<b>108 375</b>	3,94%	<b>18 054</b>	16,66%
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS :</b>								
Sur opérations de gestion			19	0,00%	528	0,02%	-509	-96,36%
Sur opérations en capital			11 975	0,47%	14 009	0,51%	-2 034	-14,52%
Reprises sur provisions et transferts de charges								
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>11 994</b>	0,47%	<b>14 536</b>	0,53%	<b>-2 542</b>	-17,49%
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)</b>			<b>2 670 092</b>	105,47%	<b>2 871 366</b>	104,47%	<b>-201 275</b>	-7,01%
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>								
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>2 670 092</b>	105,47%	<b>2 871 366</b>	104,47%	<b>-201 275</b>	-7,01%

  
**CABINET GANZAGA IN ASSOCIATION**  
 Expert-comptable - Commissaire aux comptes  
 37 Avenue Vigneron - 54000 NANCY  
 Tél. 03 89 15 81 32 - Fax 03 89 15 81 10  
 SIRET 401 123 456 00027

en euros	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION :</b>					
Achats de marchandises	28 733	1,13%	39 954	1,45%	-11 222 -28,09%
Variation stocks de marchandises					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation stocks matières premières et autres approvisionnements					
Autres achats non stockés	10 372	0,41%	11 359	0,41%	-987 -8,69%
Services extérieurs	48 534	1,92%	72 309	2,63%	-23 775 -32,88%
Autres services extérieurs	401 206	15,85%	511 150	18,60%	-109 944 -21,51%
Impôts, taxes et versements assimilés	41 136	1,62%	36 562	1,33%	4 573 12,51%
Salaires et traitements	580 150	22,92%	519 866	18,91%	60 284 11,60%
Charges sociales	207 613	8,20%	188 982	6,88%	18 631 9,86%
Autres charges de personnel					
Subventions accordées par l'association					
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	23 595	0,93%	27 425	1,00%	-3 831 13,97%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Pour risques et charges : dotation aux provisions	4 136	0,16%	4 136	0,15%	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 131 3 176	51,87%	1 446 383	52,63%	-133 207 -9,21%
Autres charges					
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>2 658 652</b>	105,02%	<b>2 858 127</b>	103,99%	<b>-199 476</b> -6,98%
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Déficit transféré (II)					
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	1 467	0,06%	3 305	0,12%	-1 838 -55,61%
Intérêts et charges assimilées					
Défauts négatifs de change	2 269	0,09%	3 049	0,11%	-780 -25,57%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>3 736</b>	0,1%	<b>6 353</b>	0,23%	<b>-2 617</b> -41,20%
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b>					
Sur opérations de gestion	0	0,00%	53	0,00%	-54 -100,66%
Sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions					
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>0</b>	0,00%	<b>53</b>	0,00%	<b>-54</b> -100,66%
Participation des salariés aux résultats (V)					
Impôts sur les bénéfices (VI)	6 835	0,27%	6 270	0,23%	565 9,02%
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 669 223</b>	105,43%	<b>2 870 804</b>	104,45%	<b>-201 581</b> -7,02%
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>869</b>	0,03%	<b>562</b>	0,02%	<b>307</b> 54,53%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 670 092</b>	105,47%	<b>2 871 366</b>	104,47%	<b>-201 275</b> -7,01%

SOULIGNEZ  
 CABINET D'AUDIT ET DE COMPTABILITÉ  
 Experts-comptables et Commissaires aux comptes  
 87 rue de la République 54000 NANCY  
 Tél. 03 83 59 13 81 / fax 03 83 59 13 81 10  
 Courriel : [audited@orange.fr](mailto:audited@orange.fr)

**1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES RETENUES :**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par le règlement 99-01 du CRC.

**2. REGLES DE COMPTABILISATION :**

**a. Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC n° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur une période de :

- 4 ans pour les véhicules
- 5 ans pour le mobilier
- 20 ans pour les bâtiments

Les autres immobilisations sont amorties selon le mode dégressif sur une période de :

- 3 ans pour les équipements télécom et informatique

Certains biens, acquis par TSF et situés dans les missions, dans la mesure où ils subissent une usure accélérée, sont comptabilisés directement dans les comptes de charge.

Le siège social de l'association TSF, situé 19 rue Jean-Baptiste Carreau – 64000 Pau, et acquis pour un montant de 200.000 euros est amorti sur 20 ans, pour une valeur annuelle de 10.000 euros.

**b. Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de logiciels acquis et de licences.

Elles sont amorties sur une période comprise entre 3 et 5 ans, selon le mode dégressif.

**c. Immobilisations financières :**

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque celui-ci est supérieur à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Aucune immobilisation financière ne figure à l'actif du bilan.

**d. Stocks :**

De par la nature de son activité, TSF ne possède pas de stock.

**e. Financements et dons :**

Les financements des bailleurs de fonds institutionnels et des organismes privés sont comptabilisés dans le compte de résultat, au prorata des périodes de convention figurant sur le contrat.

Les financements perçus directement pour les missions suivent le principe des fonds dédiés (voir plus loin).

**f. Créances :**

De par la nature de son activité, TSF ne possède pas de créances clients et comptes rattachés.

Les créances s'expliquent généralement par les produits à recevoir principalement dus aux avances faites par TSF sur les missions qui sont financées par des bailleurs de fonds.

**g. Valeurs mobilières de placement :**

*Sarl L.G.B.F.C.*  
CABINET GANZAGAIN BASSI LORRY  
Experts comptables - Commissaires aux comptes  
32 avenue Vignanco 64000 PAU  
Tél. 05 59 13 89 22 Fax 05 59 13 81 10  
SIRET 431 220 089 00027

Le portefeuille, composé uniquement de Bons de caisse et Certificat de dépôt négociables, est enregistré pour sa valeur d'achat et soldé arrivé au terme des contrats. Les intérêts à terme de ces placements sont constatés en temps que produits financiers.

**h. Disponibilités :**

Les comptes bancaires en devises étrangères (comptes bancaires USD et GBP) sont valorisées au taux de change €/Devise de la date d'entrée ou de sortie des fonds. Une provision pour dépréciation des éléments financiers est enregistrée en cas de moins value entre la valeur comptable en euro du compte et la valeur euro au taux de clôture du 31 décembre.

Les caisses en devises étrangères sont revalorisées au taux de clôture du 31 décembre.

**i. Fonds de réserve :**

Le résultat de TSF dégagé à la clôture de l'exercice se répartit de la manière suivante dans les fonds de l'Association :

- en fonds de réserves de missions d'urgence
- en fonds de réserves coopération, formation
- en fonds de réserves associatifs
- en fonds de réserves immobilisations

**j. Fonds dédiés :**

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC.

Lorsque TSF reçoit, durant un exercice donné, des fonds affectés par le donateur à une mission particulière, et que ces fonds ne sont pas utilisés au cours de l'exercice, la ressource générée par ces fonds est annulée par une charge de même montant dans le compte de résultat.

Cette ressource est affectée, au bilan, en « fonds dédiés » par le débit du compte « Engagements à réaliser ». L'utilisation durant les exercices suivants, de ces fonds génère un produit dans le compte de résultat, par le crédit du compte « Report des subventions attribuées non utilisées », et donne lieu, pour la même valeur, à une diminution du poste « fonds dédiés » au bilan.

**k. Dépenses pour les missions :**

Les dépenses effectuées pour les missions TSF sont engagées soit :

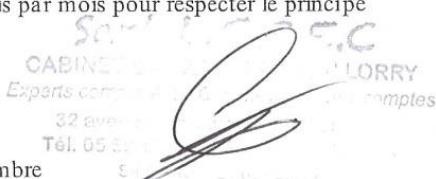
- par le siège ou les bureaux à l'étranger, pour le compte des missions,
- par les missions elles-mêmes.

Les dépenses engagées par le siège ou les bureaux à l'étranger sont comptabilisées à la date de facturation. Les dépenses engagées par les missions sont comptabilisées à la date de clôture des missions, à la date de fin de mois pour les missions long terme. Pour les missions à cheval entre deux exercices, les dépenses sont enregistrées mois par mois pour respecter le principe d'indépendance des exercices.

**l. Opérations liées au change :**

Pour TSF, les pertes et gains de change résultent :

- des différences de valeur des caisses entre leur valeur comptable et leur valeur au 31 décembre
- des différences de valeur des caisses de mission entre leur valeur comptable et leur valeur à la date de fin d'une mission ou d'un mois
- des différences de valeur sur les transferts internes de fonds dues aux taux de change appliqués par les banques et aux dates de valeur qui diffèrent
- des différences de valeur sur les comptes fournisseurs en devises due à taux de change différent entre la date d'enregistrement de la facture et la date de paiement du fournisseur.



**3. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

L'année 2024 aura été marquée par la mise en place ou la continuation de programmes humanitaires majeurs :

- la réponse d'urgence dans les Caraïbes suite à l'ouragan Beryl,
- la réponse d'urgence au cyclone Chido sur l'île de Mayotte,
- la mise en place d'un programme de résilience aux désastres au Mexique, en Jamaïque et au Costa Rica,
- la continuation de la réponse d'urgence au conflit armé en Ukraine,
- la continuation du programme d'inclusion numérique au Mexique,
- la continuation du programme de soutien télécom aux migrants en Méditerranée,
- la continuation de la réponse d'urgence suite au tremblement de terre au Turquie et en Syrie,
- la continuation du programme d'inclusion numérique au Mexique,
- la continuation du programme d'aide aux migrants venant d'Afrique ou du Moyen-Orient en Bosnie,
- la continuation du programme d'aide aux migrants d'Amérique centrale et du sud au Mexique, au Guatemala et en Colombie

- la continuation du programme de réduction de la fracture numérique à Madagascar,
- la finalisation du programme de renforcement de capacités régionales aux Caraïbes et en Asie du sud-est.

#### **4. ELEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun événement significatif n'est intervenu après la clôture de l'exercice.

#### **5. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS**

Nature des immobilisations	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Brevets & licences	14 133€			14 133€
Autres immobilisations incorporelles		8 010€		8 010€
Bâtiments administratifs & commerciaux	200 000€			200 000€
Matériel de transport	22 976€			22 976€
Installations générales, aménagements divers	6 824€			6 824€
Matériel de télécommunication & informatique	512 234€	4 518€		516 752€
Mobilier de bureau	7 310€			7 310€
<b>TOTAL</b>	<b>763 479€</b>	<b>12 528€</b>	<b>0€</b>	<b>776 007€</b>

#### **6. ETAT DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres	284 952€	284 952€	
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 991€	3 991€	
<b>TOTAL</b>	<b>288 943€</b>	<b>288 943€</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

L.G.E.P.C.  
SARL ZAGAO BASSI LORRY  
CABINET GAB  
- Experts-comptables  
52 avenue Vigoroux - 64000 Pau  
Tél. 05 59 13 84 10  
Fax 05 59 13 84 11  
SIREN 423 295 000 0027

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif

			Échéances		
			Échéances à moins 1 an	à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)					
Autres emprunts obligataires (2)					
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit					
dont :					
- à 2 ans au maximum à l'origine					
- à plus de 2 ans à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers (2) (3)					
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	94 270€	94 270€			
Dettes fiscales et sociales	120 233€	120 233€			
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés					
Autres dettes (3)	1 590€	1 590€			
Produits constatés d'avance	324 175€	324 175€			
<b>TOTAL</b>	<b>540 268€</b>	<b>540 268€</b>			
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(3) Dont ... envers les associés (indication du poste concerné)					

<b>VMP (c)</b>	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Valeurs mobilières de placement	3 712 494 €	1 462 494 €	2 250 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 712 494 €</b>	<b>1 462 494 €</b>	<b>2 250 000 €</b>

<b>Provisions/Fonds dédiés (d)</b>	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Provisions pour risques et charges	5 603 €	5 603 €	
Fonds dédiés	1 313 176 €	787 906 €	525 270 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 318 779 €</b>	<b>793 509 €</b>	<b>525 270 €</b>

## 7. CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les membres du conseil d'administration de TSF ne sont pas rémunérés pour leur fonction d'administrateur, à l'exception du Président qui reçoit une indemnité soumise à cotisation.



## 4

Ouragana Beryl, Jamaïque – Juillet 2024

Suite à l'ouragan Beryl, TSF s'est également déployé en Jamaïque en soutien des Nations Unies et de la communauté humanitaire.

## LES ACTIONS DE TSF EN CHIFFRES

Connectivité 26

Accès à l'information 27

Inclusion numérique 28

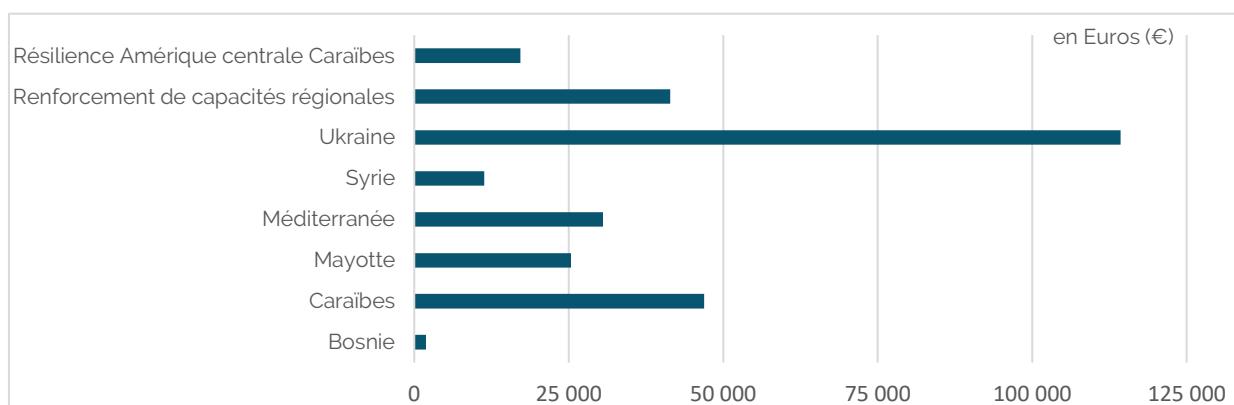


Vinnytsia, Ukraine - Mars 2024

TSF continue son action d'aide aux ukrainiens en installant des points d'accès wifi dans les centres d'accueil de réfugiés.

## Connectivité

Pays	Activité
Résilience Amérique centrale et Caraïbes	Programme pour un accès résilient à internet dans les centres d'accueil pour les populations déplacées ayant subi des catastrophes climatiques
Renforcement de capacités régionales	Programme de renforcement des capacités des mécanismes régionaux de réponse aux catastrophes en Asie du Sud-est et dans les Caraïbes
Ukraine	Suite au conflit armé, mise en place de moyens de télécommunications dans les centres accueillant les personnes déplacées
Syrie	Mise à disposition de connexions télécom Internet gratuites pour les hôpitaux isolés
Méditerranée	Système de notification pour les migrants et les réfugiés secourus en Méditerranée
Mayotte	Suite au cyclone Chido, mise à disposition de connexions Internet et de téléphones au profit des personnes sinistrées et des organisations de secours
Caraïbes	Suite à l'ouragan Beryl, mise à disposition de connexions Internet et de téléphones au profit des personnes sinistrées et des organisations de secours
Bosnie	Connexions Internet dans les centres d'accueil de migrants venant d'Afrique et du Moyen Orient et remontant vers l'Europe



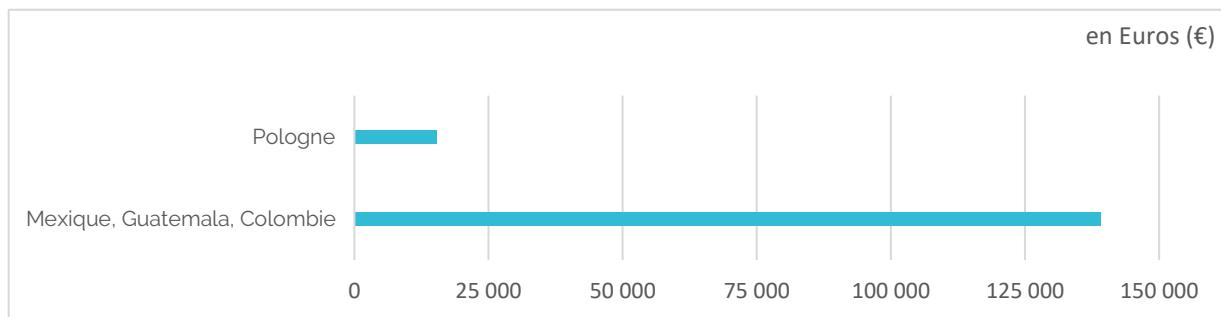


Guadalajara, Mexique – Juin 2024

Dans le centre d'accueil El Refugio, TSF a mis en place un dispositif de diffusion d'information humanitaire venant en aide aux migrants d'Amérique du sud et centrale.

## Accès à l'information

Pays	Activité
Pologne	Programme d'accès à l'information en soutien aux populations réfugiées ukrainiennes suite au conflit armé
Mexique, Guatemala, Colombie	Programme d'accès à l'information en soutien aux migrants et réfugiés d'Amérique du sud et centrale



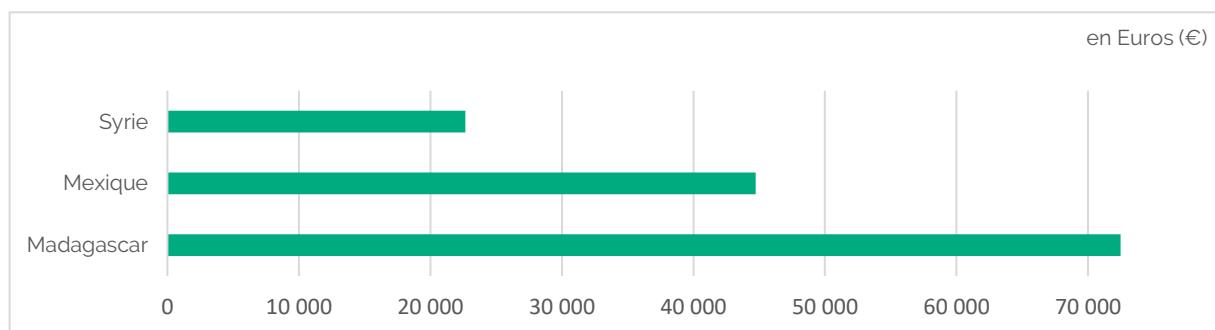


Idlib, Syrie – Avril 2024

En collaboration avec l'ONG Zoom In, TSF mène un programme de sensibilisation au numérique au profit de femmes vivant dans des camps de déplacés de la région d'Idlib.

## Inclusion numérique

Pays	Activité
Syrie	Sensibilisation numérique pour les femmes vivant dans des camps de déplacés de la région d'Afrin et d'Idlib
Mexique	Programme d'inclusion numérique au profit des migrants d'Amérique centrale et du Sud
Madagascar	Activités périscolaires dans le centre Internet communautaire créé par TSF pour le développement de la ville isolée de Miarinarivo dans la région Itasy





[www.tsfi.org](http://www.tsfi.org)

## CONTACT

-  Télécoms Sans Frontières - TSF
-  @TSF\_Intl
-  Télécoms Sans Frontières (TSF)
-  @TSF\_Intl
-  Télécoms Sans Frontières - TSF

### SIEGE INTERNATIONAL

#### FRANCE

19, rue Jean-Baptiste Carreau  
64000 PAU  
+33 5 59 84 43 60  
[finance@tsfi.org](mailto:finance@tsfi.org)

### BASE REGIONALE

#### AMERIQUE & CARAIBES

GUADALAJARA, MEXIQUE  
+52 13 320 883 378  
[americas@tsfi.org](mailto:americas@tsfi.org)

### ETATS-UNIS

WASHINGTON DC  
[usa@tsfi.org](mailto:usa@tsfi.org)